



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

musée de l'Histoire de France

Question écrite n° 53857

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la création d'un musée de l'histoire de France. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'état d'avancement de ce projet.

Texte de la réponse

Le Président de la République, lors de son discours aux acteurs du monde de la culture le 13 janvier 2009 à Nîmes, a annoncé en ces termes la création d'un musée de l'Histoire de France : « Il n'existe aucun lieu pour questionner notre Histoire de France dans son ensemble. Nous avons donc décidé la création d'un musée de l'Histoire de France. Ce musée sera situé dans un lieu emblématique de notre histoire, un lieu qui reste à choisir et qui sera choisi. » Cette annonce présidentielle fait suite au rapport de M. Hervé Lemoine, d'avril 2008, commandé conjointement par M. Hervé Morin, ministre de la défense et par Mme Christine Albanel, alors ministre de la culture et de la communication. La lettre de mission de M. Hervé Lemoine lui demandait d'étudier la création d'un centre de recherche et de collections dont les Invalides pourraient être la clef de voûte. Le 13 février 2009, une mission a été confiée à M. Jean-Pierre Rioux, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, lui demandant d'expertiser les sites susceptibles d'accueillir le futur établissement, parmi lesquels l'hôtel de Soubise, le château de Versailles, les Invalides, le château de Vincennes et le château de Fontainebleau. Au nombre des critères retenus figuraient la pertinence historique du lieu, la facilité d'accès, la capacité à accueillir de grandes expositions temporaires, la présence éventuelle de collections historiques, le coût et les délais. M. Jean-Pierre Rioux a remis son rapport le 2 mai dernier, après avoir étudié plus d'une quinzaine de sites, dont cinq ont fait l'objet d'une analyse particulière : les Invalides, le palais de Chaillot, le Grand Palais, le château de Fontainebleau et le château de Vincennes. Le ministre de la culture et de la communication a demandé à M. Jean-François Hébert, président de l'établissement public de Fontainebleau, et chargé de la mise en oeuvre du projet de musée d'histoire de France, d'approfondir les pistes ouvertes par le rapport de Jean-Pierre Rioux sur les différents sites susceptibles de recevoir la nouvelle installation.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53857

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2009, page 6294

Réponse publiée le : 5 janvier 2010, page 97